



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 18 novembre 2014
18 heures 30

RS/MG

N° 001769

Direction des affaires
Culturelles -
convention de mise
en réseau des
médiathèques.

Affiché le :

Le mardi 18 novembre 2014 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 12 novembre 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI-LEONIS (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO, Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Françoise PETOT, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI-LEONIS

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

La ville d'Apt a entamé depuis maintenant deux années un processus de mise en réseau de sa médiathèque avec celles de six communes du Pays d'Apt (Bonnieux, Goult, Murs, Roussillon, Lacoste, Saint-Saturnin).

Outre l'harmonisation des moyens informatiques et de la mise en commun des fichiers des abonnés et des documents (déjà réalisée), ainsi qu'un accord sur les tarifs d'abonnement (en cours), le responsable de lecture publique à la DRAC, lors de son passage en mairie le 23 juillet 2014 nous a rappelé qu'il est important que les parties soient signataires d'une convention de partenariat.

Celle-ci reprend les objectifs du réseau, les principaux points de règlement des médiathèques ainsi que les procédures modificatives, la gestion des litiges et leurs règlements.

Chaque conseil de chaque commune concernée doit autoriser son représentant à signer la dite convention conjointement avec les autres partenaires.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

CONSIDERE la nécessité de finaliser la mise en réseau de sa médiathèque avec celles de six communes du pays d'Apt.

APPROUVE la convention de partenariat de la mise en réseau des médiathèques.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL